



Éclairage naturel

Maîtriser l'éclairage naturel est primordial dès la conception des lieux de travail pour garantir un éclairement adapté aux comforts des résidents et aux besoins physiologiques et professionnels du personnel. L'éclairage naturel doit permettre en particulier la vision sur l'extérieur et éviter des inconvénients comme les apports thermiques et l'éblouissement.

Objectifs :

- Implanter les locaux de manière à rechercher et optimiser l'apport d'éclairage naturel.
- Permettre une vue sur l'extérieur à hauteur des yeux.
- Permettre une vue indirecte en second jour, pour les locaux ne disposant pas d'une façade donnant directement sur l'extérieur.
- Limiter la consommation d'énergie.
- Éviter l'éblouissement par le soleil ou sa réverbération.

Comment faire ? :



- *L'architecture doit privilégier l'usage de la lumière naturelle d'une part et, d'autre part, permettre la vue sur l'extérieur à hauteur des yeux depuis les postes de travail.*
- *Pour les ouvertures exposées au Sud, prévoir l'intégration de brise-soleil, casquettes, auvent, etc... pour éviter les phénomènes d'éblouissement et de surchauffe liés au rayonnement.*
- *Intégrer des aménagements fixes (brises soleil) ou stores à lames orientables à l'extérieur des ouvertures exposées à l'Ouest ou à l'Est (les plus défavorables) pour protéger les salariés et les résidents de l'éblouissement.*



1 - Apport de lumière naturelle dans l'ensemble des locaux. Stores banes extérieurs pour les ouvertures exposées Sud et Ouest de la salle à manger.

[\(en savoir +\)](#)



2 - Présence de fenêtres (ouvrant ou châssis fixe) dans l'ensemble des locaux garantissant un apport de lumière naturelle et une vue sur l'extérieur, y compris dans les espaces de circulation (couloir).

- Présence de stores banes extérieurs pour les ouvertures exposées Ouest à l'étage.

(en savoir +)



3 - Éclairage naturel et vue sur l'extérieur dans l'ensemble des bureaux et l'espace d'accueil.

(en savoir +)



4 -

- Présence d'ouvrants ou châssis fixes dans l'ensemble des locaux, garantissant un apport de lumière naturelle et une vue sur l'extérieur, y compris dans les espaces de circulation (couloir).
- Prise en compte du risque d'éblouissement et de la surchauffe par la mise en place de :- stores banes extérieurs pour les ouvertures des salles communes exposées Est, Ouest et Sud.- brise-soleil extérieurs à lames orientables (BSO) pour les ouvertures exposées Est, Ouest et Sud. (en savoir +)